

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2020



Version française de l'ensemble des activités de la Ligue Braille.
Ce rapport est également disponible en néerlandais et sur
notre site : www.braille.be, ainsi que sur demande en versions
audio et braille.



ligue braille asbl
une autre façon de voir la vie

TABLE DES MATIÈRES.

1	PRÉAMBULE.....	3
2	LES PERSONNES AIDÉES EN 2020.....	4
2.1	Un autre regard sur le quotidien.....	5
2.2	Un autre regard sur les études et le travail.	9
2.3	Un autre regard sur les loisirs.	12
3	SENSIBILISATION ET REPRÉSENTATION.	12
3.1	Information et sensibilisation.....	18
3.2	Représentation et interpellations.....	22
4	ILS AIDENT LA LIGUE BRAILLE.	23
4.1	Les volontaires.....	23
4.2	Les donateurs et testateurs.....	23
4.3	Les pouvoirs subsidants.....	24
4.4	Les personnes et entreprises clientes.....	24
5	PERSPECTIVES.....	26
6	QUELQUES CHIFFRES.	28
	ANNEXES.....	29

L'approche de la Ligue Braille repose sur la volonté d'accompagner et de soutenir la personne handicapée visuelle afin qu'elle puisse acquérir ou maintenir une autonomie optimale lui permettant de faire ses propres choix et participer à la société. Cette approche s'inscrit dans les fondements de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées.

La Ligue Braille est une association neutre, attachée aux valeurs démocratiques. Elle est au service de toutes les personnes aveugles et malvoyantes. Active dans toutes les régions de Belgique, la Ligue Braille propose des services gratuits couvrant l'ensemble des aspects et étapes de l'existence : aide sociale, accompagnement et apprentissage des techniques qui mènent à l'autonomie, formation et insertion professionnelles, activités culturelles et de loisirs, etc.

1 PRÉAMBULE.

2020 devait être marquée par les célébrations du centenaire de notre association. La pandémie de coronavirus lui a donné un tout autre visage. Au lendemain de l'inauguration des célébrations, la Ligue Braille se voyait obligée de fermer ses locaux pour respecter le confinement décrété par les autorités.

Placée devant une situation sans précédent, la Ligue Braille a réagi dans un temps record, mobilisant ses équipes pour assurer la continuité des services. Celles-ci ont déployé des trésors de créativité et beaucoup d'énergie pour s'adapter aux contraintes de sécurité sanitaire et faire en sorte que nos bénéficiaires ne soient pas laissés sur le bord de la route. Ainsi, dès le début du confinement, une majorité de nos bénéficiaires ont été contactés par téléphone pour les reconforter, connaître leur situation et évaluer leurs besoins. Les crises sont souvent catalyseurs de changement. Celle-ci aura donné un coup d'accélérateur à la digitalisation ! Si beaucoup d'activités ont dû être reportées, voire annulées, les outils numériques ont permis de compenser ce manque, du moins dans une certaine mesure. Ils ont aussi permis de rencontrer de nouveaux publics, que les occupations habituelles ou les difficultés de déplacement empêchaient d'ordinaire de participer à nos activités. Les personnes qui n'ont pas accès ou ne maîtrisent pas suffisamment de tels outils n'ont pas été oubliées et tout a été mis en œuvre pour répondre au mieux à leurs besoins.

L'événementiel ayant été mis à l'arrêt suite à la pandémie, la grande campagne annuelle de sensibilisation s'est déroulée essentiellement dans les médias et par l'envoi de brochures. La thématique, « Depuis 100 ans, la Ligue Braille accompagne les personnes aveugles et malvoyantes vers des victoires quotidiennes », soulignait l'importance d'un accompagnement spécifique et personnalisé pour soutenir les efforts persévérants de celles et ceux qui affrontent les difficultés liées au handicap visuel.

Sensibilisation du public et des professionnels, accompagnement, emploi, formation et encadrement pédagogique, loisirs, culture, représentation et lobbying en faveur des personnes aveugles et malvoyantes... la Ligue Braille n'a rien lâché en dépit du confinement, de la déprime de l'économie et du marché du travail, des difficultés organisationnelles liées aux mesures sanitaires.

Fidèle à l'esprit de ses fondatrices, la Ligue Braille a démontré sa cohésion, sa capacité d'adaptation et un engagement à toute épreuve envers les personnes aveugles et malvoyantes. Son action a d'ailleurs été reconnue comme essentielle par les autorités, ce qui a permis une réouverture dès le premier déconfinement. Plus que jamais, nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux membres du personnel, aux bénévoles, donateurs, sponsors et pouvoirs subsidiaires. Sans leur soutien constant, les réalisations que vous allez découvrir dans ce rapport n'auraient pu avoir lieu.



Michel Magis
Directeur



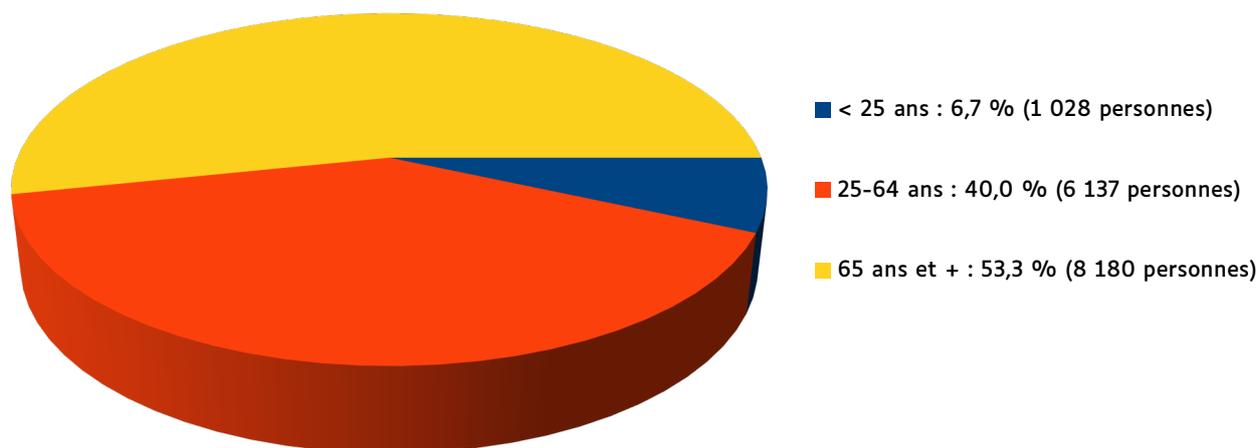
Michel Berlo
Président

2 LES PERSONNES AIDÉES EN 2020.

En 2020, 15 345 personnes déficientes visuelles ont été accompagnées par la Ligue Braille en vue de développer ou conserver leur autonomie. Dans ce cadre, elles ont reçu gratuitement l'aide d'assistants sociaux, ergothérapeutes, formateurs, jobcoaches, bibliothécaires, etc.

Tous ces services ne pourraient être offerts sans le précieux soutien des 133 membres du personnel, des 561 volontaires ainsi que des nombreuses personnes qui aident financièrement la Ligue Braille.

Répartition des personnes aidées en 2020 par catégories d'âge.



Plus de la moitié de nos bénéficiaires (8 180 personnes) ont plus de 65 ans et, parmi eux, 4 862 personnes (soit 59,4 % de ce groupe) ont plus de 80 ans. Ces chiffres sont conformes aux estimations de prévalence des déficiences visuelles dans les pays à revenu élevé, en majorité dues aux pathologies liées à l'âge.

De quels services les personnes handicapées visuelles bénéficient-elles ? Comment le grand public est-il informé et sensibilisé ? D'où provient le financement de nos services offerts gratuitement ? Ces facettes sont détaillées dans les pages suivantes.

2.1 Un autre regard sur le quotidien.

Devenir aveugle ou gravement malvoyant bouleverse le quotidien : la personne perd ses repères, rencontre des difficultés pour s'habiller, cuisiner, se déplacer... La Ligue Braille accompagne les personnes déficientes visuelles pas à pas dans leur (re)conquête de l'autonomie, et ce gratuitement tout au long de leur vie.

La crise de la COVID-19 a fortement impacté les services de terrain de la Ligue Braille. Ils se sont coupés en quatre et ont dû se réinventer afin d'assurer la continuité du soutien à nos bénéficiaires.

Nos services de terrain ont été réorganisés afin d'accroître leur polyvalence et leur caractère multidisciplinaire. Du côté néerlandophone cela s'est fait en intégrant la Multidisciplinair Team (MDT) et l'Informatiedienst voor Technische Aanpassingen (IDTA) à l'équipe du Sociale dienst. Les services francophones se sont réorganisés en suivant une logique géographique, avec la création d'une entité bruxelloise et d'une entité wallonne, ce qui a pour résultat un meilleur accompagnement multidisciplinaire.

Dans un premier temps, le Service social de la Ligue Braille fournit à la personne déficiente visuelle les informations et conseils nécessaires et évalue avec elle les possibilités d'obtenir une aide des instances régionales, communautaires et fédérales. Les avantages sociaux et fiscaux auxquels la personne peut prétendre sont analysés. La Ligue Braille l'aide aussi à accomplir les démarches nécessaires auprès d'une agence d'aide aux personnes handicapées. Un bilan de la situation est ensuite dressé et la personne est orientée en fonction de ses besoins vers d'autres services de la Ligue Braille ou, le cas échéant, vers des services externes.

Les personnes aveugles ou malvoyantes s'interrogent souvent sur leur situation de vie, leur avenir. Les différents services de la Ligue Braille sont composés d'experts prêts à examiner la situation afin d'optimiser l'inclusion sociale, scolaire ou professionnelle de la personne, en fonction des besoins.

La (re)conquête de l'autonomie.

S'habiller, cuisiner, s'occuper de son bébé, apprendre le braille, se déplacer avec une canne blanche et éventuellement avec un chien guide, choisir et utiliser des aides techniques, suivre des cours d'informatique... sont autant d'apprentissages dont bénéficient les personnes malvoyantes ou aveugles auprès de nos spécialistes en accompagnement.

Avec les milliers de livres audio et de programmes informatiques sur le marché aujourd'hui, beaucoup moins de jeunes apprennent le braille. Pourtant, partout dans le monde, des personnes aveugles ou malvoyantes utilisent le braille pour travailler, étudier et profiter pleinement de leur vie quotidienne.



Photo 1 : Chaque année, des milliers de personnes aveugles et malvoyantes bénéficient de l'aide de la Ligue Braille (photo Jean Michel Byl).

En 2020, la Ligue Braille est devenue le distributeur officiel pour la Belgique du concept LEGO Braille Bricks, une méthodologie basée sur le célèbre jeu de construction pour apprendre le braille aux enfants aveugles ou malvoyants.

En 2020, en collaboration avec le MDT, le Sociale dienst de la Ligue Braille a introduit 9 « Ondersteuningsplannen » (plans de soutien) dans le cadre du « Persoonsvolgend Budget » (budget personnalisé). Ceux-ci ont été approuvés par la Vlaams Agentschap voor Personen met een Handicap (VAPH), l'Agence flamande pour les personnes en situation de handicap. Le MDT a aussi contribué à 6 autres demandes introduites par des tiers.

Soutien psychologique.

Un « Projet psy » a été mis en place en juillet 2019. Il fait suite à différents constats d'ordre psychologique liés au handicap visuel et trop peu rencontrés. L'apparition du handicap a des conséquences diverses sur l'identité d'un individu, sur sa vie sociale et professionnelle, sur son entourage proche et éloigné, etc. En 2020, la Ligue Braille a concrétisé la demande de partenaires pour ce projet. Quarante-quatre psychologues sont parties prenantes de cette activité. Au total, 11 sessions d'information et de sensibilisation ont été organisées pour les psychologues.

Les aides techniques.

Montres et horloges parlantes, détecteurs de couleurs, lecteurs d'étiquettes, téléphones à grandes touches, lecteurs de livres audio, loupes optiques, barrettes braille, agendas en grands caractères, accessoires de cuisine adaptés, cannes blanches... certains de ces outils sont indispensables dans le quotidien des personnes aveugles et malvoyantes. Au BrailleShop, le magasin de la Ligue Braille, ces personnes peuvent tester et acquérir une sélection de plus de 520 articles leur facilitant la vie.

Le projet « Basse Vision », lancé en 2019 en partenariat avec la firme Ergra Engelen, est entré en phase de test en janvier 2020. Le personnel de terrain a suivi une formation à la basse vision. Il peut s'avérer essentiel d'orienter les personnes vers ce service avant d'entreprendre la recherche d'un matériel électronique spécialisé, souvent très onéreux.

Les smartphones et tablettes sont également des outils importants pour favoriser l'autonomie des personnes aveugles et malvoyantes, grâce à leurs nombreuses fonctions d'accessibilité spécifiques. Nos services informent les personnes déficientes visuelles sur les adaptations possibles pour accroître leur autonomie dans la vie domestique ou scolaire.

Le matériel adapté peut être conseillé et testé sur rendez-vous dans notre salle de démonstration ou dans une antenne régionale. La Multidisciplinair Team (MDT) a introduit 83 dossiers pour obtenir un « Individuele Materiële Bijstand » (IMB).

La Ligue Braille a multiplié les démonstrations d'aides techniques dans les antennes régionales. La continuité du service est par conséquent plus fluide. En 2020, des sessions de démonstration ont pu être organisées. Au total, 103 personnes ont participé à ces sessions en 2020.

En 2020, les nouvelles technologies ont gagné en importance suite à l'expansion du télétravail, de l'enseignement à distance et de l'isolement social. Le Service d'information sur les adaptations techniques (SIAT) et le Dienst begeleiding en hulp in het dagelijkse leven (DBH) ont fait face à une demande croissante pour apprendre à se servir d'un iPad, d'un iPhone, etc. Cette augmentation se fait sentir depuis quelques années. Afin de pouvoir aider les personnes à distance lors du confinement, des tutoriels ont été réalisés pour certaines aides techniques. Les manuels ou cours existants, tels que le cours de braille, ont été mis à jour et rendus plus attrayants. L'assistance par vidéoconférence et l'aide à l'utilisation de Zoom sont venues s'ajouter aux missions habituelles.

L'accessibilité des nouvelles technologies est en hausse et le sera plus encore à l'avenir. Les nouvelles technologies sont également mises à l'honneur dans des événements festifs comme les « Goûters de Charleroi, Ath et Liège ».

Le BrailleTech, notre salon annuel des aides techniques, s'est tenu du 13 au 17 octobre 2020, mais sous une forme totalement différente. Prévoyant le cas où la situation sanitaire ne permettrait pas d'organiser un salon physique, la Ligue Braille avait anticipé en mettant sur pied une alternative en ligne et numérique. Le BrailleTech digital proposait chaque jour des vidéoconférences, webinaires ou ateliers portant sur différents sujets. Les personnes intéressées pouvaient ainsi suivre les sessions en ligne suivantes : « Rotor, une fonction VoiceOver très pratique », « Le meilleur des apps accessibles », « Smartphones : leur intérêt au quotidien pour les personnes ayant une déficience visuelle », « Malle à histoires », « De chouettes projets DIY (Do-It-Yourself) »... Parallèlement, il était également possible de prendre un rendez-vous individuel auprès du Service social. Au total, 218 personnes étaient inscrites aux différents ateliers.

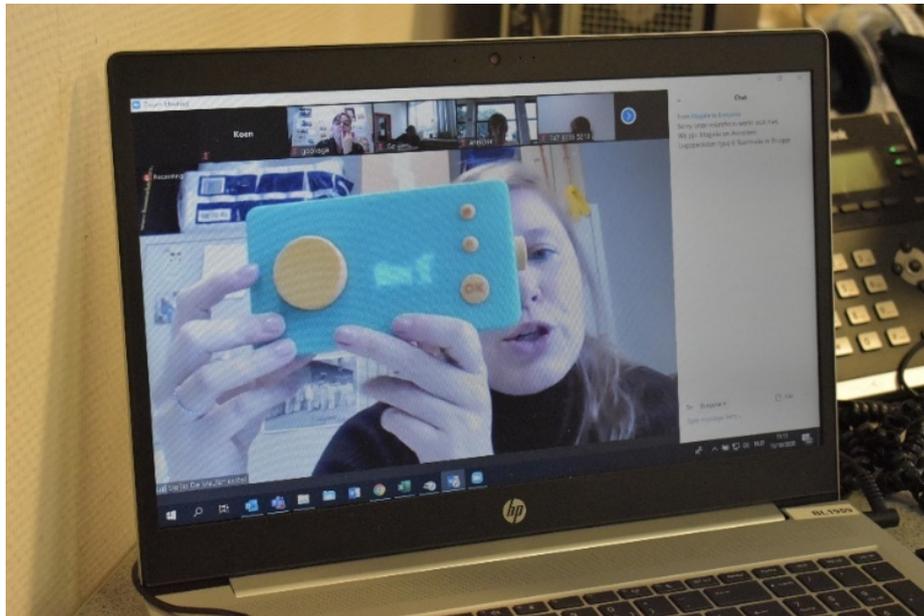


Photo 2 : Les workshops digitaux du BrailleTech ont rencontré un beau succès pour cette édition particulière du salon.

Suite à l'annulation de presque toutes les activités pour enfants à cause de la pandémie, la Ligue Braille a créé le « Winterpretpakket ». Les thérapeutes ont pris la route et tourné des vidéos sur différents sujets pour apprendre de nouvelles techniques aux enfants, avec pour objectif de promouvoir leur indépendance et leur présenter diverses activités de détente sur mesure. Un accompagnement à l'épreuve du coronavirus a pu ainsi parvenir jusqu'à leur foyer ! Chaque épisode diffusé sur YouTube pendant les vacances de Noël ciblait une nouvelle thématique. Nous avons rencontré plusieurs enfants membres de la Ligue Braille pour faire de la musique, raconter des blagues, jouer des jeux, faire du bricolage, des quiz, etc. Lors de ces rencontres, nous avons mis l'accent sur les choses que l'on peut faire de manière autonome. Ainsi les téléspectateurs ont pu découvrir un tas de nouvelles activités et des conseils et astuces de leurs petits camarades. Dans l'épisode 6, Sean Dhondt (artiste célèbre en Flandre) a même interviewé quelques enfants. Enfin, nos thérapeutes ont présenté des exercices de détente, la Malle à histoires avec les différentes voies d'accès à la lecture, ont organisé un jeu d'hiver, etc.

En 2020, la Ligue Braille et Horus ont décidé de se séparer. La Ligue Braille continue d'entretenir une solide collaboration avec les centres de réhabilitation des hôpitaux universitaires de Louvain et Gand. Les personnes en situation de handicap visuel peuvent y recevoir l'aide d'une équipe multidisciplinaire.

Quelques chiffres :

- En 2020, 848 personnes ont fait appel pour la première fois à nos services.
- 2 378 entretiens individuels ont été réalisés par les assistants sociaux.
- 1 127 personnes ont bénéficié d'un soutien dans le développement de leur autonomie et 609 ont été conseillées dans l'acquisition et l'utilisation d'une aide technique.
- Dans les centres de revalidation, 285 personnes déficientes visuelles ont suivi une revalidation, soit 918 heures de prestations thérapeutiques.
- 66 personnes ont suivi 1 ou plusieurs workshops digitaux lors du BrailleTech digital.
- Au BrailleShop, 103 lecteurs Daisy ont été fournis, souvent avec l'aide financière de la Ligue Braille, du Fonds Chantal de Decker et de la Loterie Nationale.
- 89 personnes ont bénéficié d'un soutien financier de la Loterie Nationale pour l'achat d'un smartphone ou d'une tablette à la condition de suivre ensuite une formation pour l'utilisation du matériel.

2.2 Un autre regard sur les études et le travail.

Les personnes confrontées à un handicap visuel se posent beaucoup de questions à propos de leur avenir professionnel. Quelles sont mes possibilités de formation ou de carrière professionnelle ? Où trouver un emploi ? Comment trouver un emploi qui me convient ?... La Ligue Braille les aide à trouver des réponses. Des tests cognitifs, des techniques de sélection spécifiques et un entretien destiné à déceler leurs motivations et aspirations personnelles permettent aux personnes aveugles et malvoyantes de découvrir les possibilités qui s'offrent à elles. Avec l'aide et l'enthousiasme de l'équipe expérimentée de la Ligue Braille, ces personnes peuvent ainsi définir leurs perspectives d'avenir.

L'école et les études sont une étape essentielle dans la construction de cet avenir et une scolarité réussie peut favoriser l'inclusion sociale et l'épanouissement personnel. Mais entreprendre et poursuivre des études impliquent des efforts importants pour les étudiants aveugles et malvoyants, sans oublier le matériel parfois coûteux. C'est pourquoi la Ligue Braille estime essentiel de les encourager aussi financièrement. Grâce à l'appui de généreux donateurs, du Fonds Ouvry et de la Loterie Nationale, 233 élèves et étudiants ayant une déficience visuelle ont obtenu une bourse d'études pour l'année académique 2019-2020.

Beaucoup d'élèves ayant un handicap visuel effectuent aujourd'hui leur scolarité dans l'enseignement ordinaire. Avec le soutien et l'encadrement des accompagnateurs de la Ligue Braille, ils peuvent évoluer de la même manière que leurs camarades de classe.

Comme dans tous les services de formation et d'emploi, la crise sanitaire a également eu un énorme impact sur le fonctionnement du Service d'encadrement pédagogique (SEP).

Les personnes aveugles et malvoyantes qui souhaitent suivre des études ou entreprendre un projet d'emploi ou de maintien d'emploi peuvent faire appel à nos services dans leur recherche de matériel adapté. Après un examen de la situation, l'environnement de la personne et son poste de travail peuvent être aménagés de manière adéquate (logiciel d'agrandissement, vidéo-loupe, synthèse vocale, barrette braille, preneur de notes, etc.). L'aménagement du bureau et l'éclairage peuvent également être analysés et optimisés si nécessaire. Le Service d'information sur les adaptations techniques (SIAT), les jobcoaches et les conseillers en aides techniques du Gespecialiseerde opleidings-, begeleidings- en bemiddelingsdienst (GOB – Centre de formation néerlandophone) offrent des informations personnalisées au sujet de l'utilisation de ces mêmes outils. Ceux qui le souhaitent peuvent aussi faire appel à un encadrement pédagogique. Enfin, grâce au Service de transcription, les syllabi et autres documents peuvent être transcrits en braille, en grands caractères, en version audio ou numérique.

À la Ligue Braille, les personnes aveugles et malvoyantes trouvent toutes les informations nécessaires pour pouvoir débiter sur le marché de l'emploi. Ils peuvent en même temps suivre des formations spécialisées, adaptées à leur handicap : braille, français, néerlandais, anglais, bureautique, techniques d'accueil et de communication, législation sociale, techniques de recherche d'emploi, utilisation de tablettes et smartphones, etc. Une attention particulière est portée aux besoins individuels de chacun, à la connaissance et l'utilisation des aides techniques, l'activation sur le marché du travail, la formation continue, les stages et formations sur le lieu de travail. Le nombre d'heures de cours et les présences au Centre de formation professionnelle (CFP) ont été gravement affectés en 2020 suite à la crise sanitaire et au confinement. En revanche, le CFP de la Ligue Braille a rouvert après le premier déconfinement alors que d'autres écoles ou centres de formation gardaient portes closes. De grandes avancées ont été réalisées sur le plan de la digitalisation :

- Les enseignants et accompagnateurs se sont adaptés à la nouvelle situation pour être en mesure de donner des cours à distance. Ainsi, un système de cours hybride a vu le jour afin de trouver un équilibre entre le respect des mesures sanitaires et le risque de voir des stagiaires abandonner leur cursus.
- Avec le soutien de Bruxelles Formation une nouvelle formation de base a été proposée, axée sur l'informatique et les adaptations spécifiques pour les personnes en situation de handicap visuel.
- Grâce à une subvention de Cap 48, les stagiaires ont pu bénéficier de 12 ordinateurs portables, complètement configurés aux besoins spécifiques de chacun. De plus les stagiaires ont été formés à l'utilisation de Teams.

Les jobcoaches aident les personnes déficientes visuelles à se (ré)insérer professionnellement ou à conserver leur emploi. Ils les accompagnent également dans la préparation aux entretiens d'embauche. Ils peuvent aussi adapter le poste de travail et le matériel en fonction de l'emploi exercé. Les employeurs aussi peuvent faire appel aux jobcoaches. Ils sont informés des compétences du candidat, des adaptations techniques possibles, des interventions dans les frais salariaux, etc. et peuvent demander de l'aide pour l'administration. Pour les collègues de la personne déficiente visuelle, des sessions de sensibilisation peuvent être organisées, afin que ceux-ci comprennent mieux comment le handicap visuel impacte la vie quotidienne.

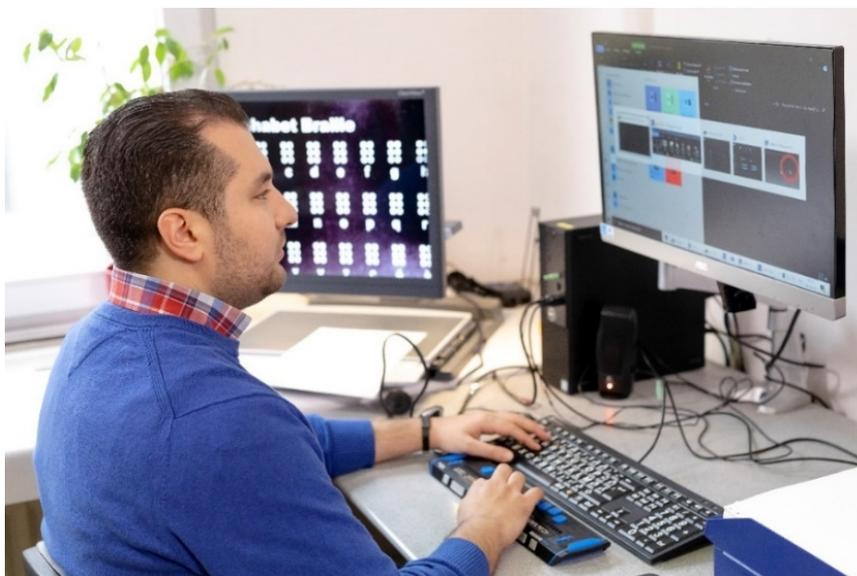
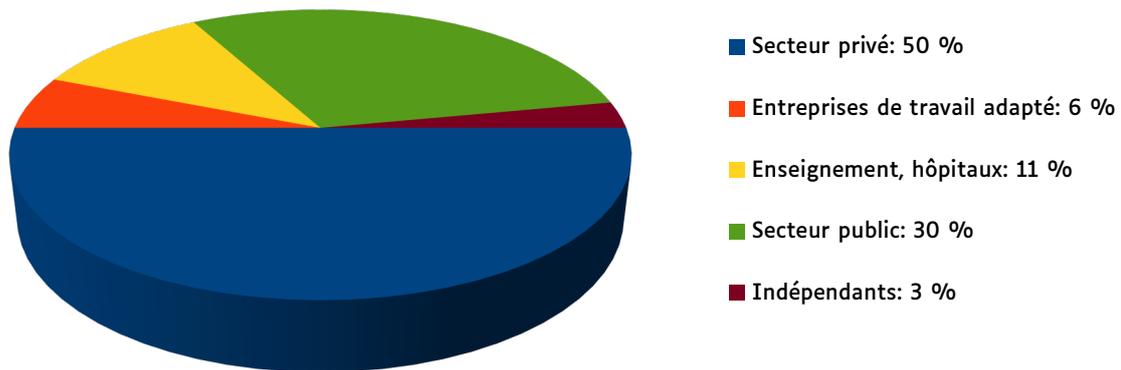


Photo 3 : La Ligue Braille accompagne les personnes aveugles ou malvoyantes dans leur parcours sur le chemin de l'emploi (photo Jean Michel Byl).

Le Service d'insertion professionnelle (SIP) a pour objectif d'optimiser les chances d'intégration professionnelle ou de maintien à l'emploi des personnes déficientes visuelles. La crise sanitaire a fortement diminué les chances de trouver un emploi en 2020. Les employeurs sont restés prudents et peu d'offres d'emploi ont été publiées. Certains de nos membres, ne voulant pas s'exposer au virus, ont suspendu leur recherche d'emploi, ce qui a entraîné une diminution de moitié du nombre d'embauche par rapport à 2019. À cela, il faut ajouter l'annulation du « DUOday » (journée d'immersion pour des personnes en besoin de soutien supplémentaire). Malgré cette année difficile, le SIP a tout de même réussi à maintenir le nombre de personnes suivies avec même une légère augmentation (5 %) par rapport à 2019. La tendance positive de ces dernières années se poursuit.

En cette éprouvante année 2020, l'équipe du GOB de la Ligue Braille a été renforcée, ce qui a commencé à porter ses fruits. Il y a une augmentation du nombre de personnes accompagnées sur le chemin de l'emploi et la (re)connaissance du service par son groupe cible est de plus en plus importante. C'est ce que prouvent les nombreux contacts directs et le nombre de redirections par les ophtalmologues et centres de revalidation. Toutefois, suite au coronavirus et aux confinements, il a fallu travailler de façon très créative afin de préserver un maximum d'accompagnements (à distance par exemple), comme l'apprentissage sur le lieu de travail.

Dans quel secteur les personnes déficientes visuelles ont-elles trouvé ou maintenu un emploi en 2020 ?



Quelques chiffres :

- 137 étudiants ont bénéficié d'un suivi dans leurs études.
- 408 personnes ont été suivies par la Ligue Braille dans leur projet d'emploi ou de maintien à l'emploi.
- 83 % des personnes qui ont terminé leur suivi ont clôturé avec succès un processus d'intégration professionnelle.
- 233 bourses d'études ont été octroyées.

2.3 Un autre regard sur les loisirs.

Assister à un concert, participer à des activités ludiques et créatives ou visiter un musée ne sont que quelques exemples d'activités qui permettent aux personnes aveugles et malvoyantes de rompre l'isolement. Les réunions des Clubs Braille, les excursions et les animations culturelles améliorent la confiance en soi, ouvrent une fenêtre sur le monde et développent la participation citoyenne. Les personnes déficientes visuelles sont stimulées par le fait de donner libre cours à leur imagination et leurs talents, et ce, dans une atmosphère qui favorise les contacts sociaux et l'échange d'expériences. Nous constatons que le public pour chaque activité se diversifie d'année en année. Nos volontaires nous restent également très fidèles et enrichissent, de par leur présence et expérience, les ateliers ou animations en régions.

En 2020, les activités se sont déroulées comme d'habitude durant les deux premiers mois. À la mi-mars devait débuter un programme spécialement préparé pour célébrer le centenaire de la Ligue Braille. Le confinement total décrété le 17 mars en a décidé autrement et les activités ont dû être

suspendues. Pour ne pas rompre le lien social, un contact téléphonique régulier a été mis en place avec les membres des Clubs Braille. Lors du déconfinement au début de l'été, les activités « en présentiel » (atelier floral, soin du visage, attrape-rêves, jeux...) ont pu reprendre mais en suivant un protocole sanitaire strict et en limitant le nombre de participants, afin de respecter les mesures barrières nécessaires.



Photo 4 : Les activités qui furent maintenues en présentiel ont pleinement respecté les normes sanitaires.

Parallèlement, le Service loisirs s'est réinventé en misant sur la digitalisation. La technologie a été mise à profit pour maintenir les contacts sociaux et proposer des activités virtuelles, tout en accompagnant, rassurant et formant nos membres vers l'accessibilité et l'autonomie dans l'utilisation des outils numériques. Ces initiatives ont été très bien accueillies et ont même permis de toucher un nouveau public, notamment des personnes qui ont du mal à se déplacer. Lors du second confinement, un programme soutenu et varié a pu se développer grâce à une offre digitale de plus en plus structurée.



Photo 5 : En 2020, de nombreuses animations et activités à destination de nos bénéficiaires se sont déroulées par le biais d'outils de visioconférence.

Ainsi en 2020, 342 activités culturelles et de loisirs ont pu être organisées. C'est un peu plus de 50 % du volume d'activités de 2019, mais compte tenu des circonstances, c'est une belle performance, en particulier dans un des secteurs les plus durement touchés par les mesures de restriction. Parmi les activités qui ont eu lieu avant le premier confinement, citons des concerts, conférences et ateliers (culinaire, bien-être...), le stage de carnaval pour les 6-12 ans, des visites (exposition Toutankhamon à Liège, Boudewijn Seapark et Cosmix à Bruges, abbaye d'Averbode). Les outils numériques ont permis de maintenir et adapter des activités habituellement tenues en présentiel (Clubs numériques, Café Braille, conférences, p. ex.) et d'offrir du nouveau : blind tests musicaux, quiz, écoute de podcasts...

La Ludothèque de la Ligue Braille constitue une autre source de divertissement très appréciée. Jeunes et moins jeunes peuvent y trouver des jeux adaptés en grands caractères, en braille ou munis de marquages spécifiques. Jouer est indispensable à chacun et favorise l'intégration. Grâce au jeu, les personnes aveugles et malvoyantes peuvent améliorer leur habileté, leur capacité de mémorisation, leur stratégie et leur vocabulaire, mais également entretenir des contacts sociaux. En 2020, la Ludothèque a continué d'enrichir sa collection et dispose actuellement de 535 jeux adaptés.

Lire est aussi un excellent moyen de s'épanouir et de s'ouvrir au monde. Pour cela, la Bibliothèque met gratuitement à disposition des livres en braille, en grands caractères, audio ou tactiles. Notre Bibliothèque est la plus importante bibliothèque adaptée de Belgique francophone, avec un catalogue de près de 35 500 livres et 1 156 lecteurs actifs, dont 283 nouveaux inscrits en 2020. Lire, ça conserve : huit lectrices sont centenaires, la doyenne ayant 106 ans. À l'inverse de la pyramide des âges, la benjamine en a 2 ! En 2020, 61 878 prêts (dont un cinquième sont téléchargés) ont été effectués, soit une augmentation de 26 287 prêts par rapport à 2019 et donc une moyenne de 169 prêts par jour. Les téléchargements sur la Bibliothèque en ligne ont connu un boom de 40 %. Le nombre de prêts est en constante augmentation. En neuf ans, de 2012 à 2020, le volume global de prêts a augmenté de 155 %. Pour les lecteurs néerlandophones, nous travaillons en étroite collaboration avec la *Luisterpuntbibliotheek*.

Plusieurs initiatives ont permis de lutter activement contre l'isolement culturel et social de nos membres pendant la pandémie. L'une d'elles, « Histoires au bout du fil », a même eu un retentissement tout à fait exceptionnel puisqu'elle a attiré l'attention des Nations Unies, qui ont octroyé à la Ligue Braille le titre de lauréat du *Solidarity Award*, récompense spéciale 2020 du Prix annuel de l'action pour les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies ! Ce prix récompense les initiatives les plus touchantes et impactantes qui ont été réalisées au sein de communautés à travers le monde entier pour surmonter la crise du coronavirus. Le projet « Histoires au bout du fil » permet de créer du lien en plein confinement, entre un lecteur bénévole et une personne aveugle ou malvoyante, autour d'un morceau de littérature. Citons encore « Un livre par semaine » (29 978 gravures de livres audio envoyées aux lecteurs actifs de la Bibliothèque pendant 35 semaines) et l'envoi de supports explicatifs relatifs aux vidéos émanant du In Flanders Fields Museum (à l'occasion de l'Armistice).



Photo 6 : En 2020, les volontaires ont encore constitué une aide des plus précieuses pour la Ligue Braille et ses bénéficiaires.

Chaque année, le Service de transcription étoffe de centaines d'ouvrages le catalogue de la Bibliothèque. Ce Service aide aussi les personnes déficientes visuelles en adaptant, à leur demande, des ouvrages au format audio, en braille ou en grands caractères. En 2020, le Service a produit 695 livres adaptés. Malgré la fermeture du Studio d'enregistrement en raison de la pandémie, 636 livres audio ont été réalisés, ce qui représente près de 70 % du volume produit en 2019 ! Le projet « Je lis pour toi » (enregistrement par des bénévoles à domicile), qui a connu une belle croissance (+43%) a pu compenser la mise à l'arrêt du Studio.

La Bibliothèque produit aussi ses propres publications : deux magazines sonores trimestriels (« Des idées et des livres » et « Tapage ») et une « newsletter ». Du côté néerlandophone, le nécessaire a été fait pour continuer à offrir le magazine « Hestia », fruit de la collaboration entre le Service volontariat et le DBH. Un large choix d'animations très diversifiées et adaptées pour tous les âges est également proposé : animations littéraires, clubs de lecture, tables de conversation (néerlandais, anglais et français langue étrangère), clubs numériques, fête de la Saint-Nicolas. La plupart de ces activités ont été annulées à partir de la mi-mars. Dès qu'un retour a été possible, elles ont été relancées en présentiel, en limitant le nombre de participants afin de respecter les mesures sanitaires, ou sous forme digitale. Ainsi, la fête de Saint-Nicolas n'a pas pu avoir lieu, mais 103 enfants ont reçu un message virtuel du grand homme.

Le projet « Malles à histoires », vise à promouvoir la lecture chez les enfants aveugles et malvoyants. Déguisements et accessoires multisensoriels liés à la thématique de la malle (animaux, princesses, pirates, aventures, etc.), iPad, lecteur Daisy, livres adaptés, ces malles contiennent tout ce qu'il faut pour que parents et enfants se plongent dans l'univers du livre et de la lecture. Elles peuvent être empruntées gratuitement pour une durée d'un mois. Les familles qui souhaitent emprunter une Malle à histoires bénéficient d'un soutien privilégié de nos collaborateurs et volontaires ! Ils mettent tout en œuvre pour que l'enfant et ses parents apprennent à maîtriser le matériel tout en tenant compte des rythmes de chacun.

Nos membres nous remercient

« Je remercie toute l'équipe ainsi que la direction pour les CD envoyés qui m'aident beaucoup pendant ce confinement, c'est une merveilleuse attention ! »

Marie-Madeleine

« Je tiens à vous remercier pour toutes les initiatives que vous prenez. C'est un bon moyen de combler le temps libre et un remède contre le sentiment de solitude qui s'installe parfois. »

Ann

Inauguré en 2018 avec le soutien de nos sponsors (Candriam et Fondation Lippens), l'espace BrailleMedia est une salle multimédia confortable conçue pour projeter des œuvres audiovisuelles en audiodescription. En 2020, 6 séances ont eu lieu, réunissant au total 44 spectateurs déficients visuels.

La Bibliothèque a sensibilisé un large public en participant à la Foire du livre de Bruxelles. Notre stand, idéalement placé à l'entrée pour cette édition anniversaire, proposait un voyage de 100 ans dans le passé. Deux cabines reproduisaient des musiques et extraits littéraires sur le thème des années 1920. Un peu plus de 200 personnes ont participé au jeu-concours organisé pour l'occasion. Des animations ont permis de sensibiliser un jeune public au livre tactile.

Quelques chiffres :

- 342 activités socioculturelles ont été organisées, réunissant 2 989 personnes déficientes visuelles, dont 1 069 ont participé à distance via le logiciel de vidéoconférence Zoom.
- 313 prêts de jeux adaptés ont été effectués par la Ludothèque.
- La Bibliothèque comprend au total 35 423 livres, dont 6 669 en braille, 4 485 en grands caractères et 24 269 livres audio. Cela représente une progression de 3 735 ouvrages.
- 61 878 livres ont été prêtés en 2020, dont 12 656 téléchargés depuis notre catalogue en ligne (bibliotheque.braille.be), soit une progression de 40 % de livres téléchargés. 29 978 livres audio ont été gravés et envoyés à nos membres depuis le début de la pandémie.
- Pour la Bibliothèque, le Service de transcription a produit 27 livres en braille (soit 159 volumes), 30 en braille numérique, 2 en grands caractères et 636 livres audio aux normes Daisy.
- Le Centre de documentation, ouvert à toute personne intéressée de près ou de loin par la déficience visuelle, regroupe 7 431 documents concernant la vision et le handicap visuel.

3 SENSIBILISATION ET REPRÉSENTATION.

3.1 Information et sensibilisation.

À l'occasion de son centenaire, la Ligue Braille avait imaginé un vaste programme d'événements. Collaborateurs, volontaires, personnes handicapées, donateurs et grand public étaient invités à « **Donner de la voix** » en témoignage de leur soutien à la Ligue Braille et à la personne en situation de handicap visuel. Lancée publiquement le 3 mars 2020, la célébration du centenaire devait se clôturer le 4 janvier 2021, Journée internationale du Braille.

La pandémie du COVID-19 déboulant en Europe, le programme a été stoppé net le 18 mars, date du premier confinement. Tournée du BrailleMobile, concerts et autres ont été mis à l'arrêt. De cet ambitieux programme, les circonstances ont contraint de ne retenir que quelques éléments.

Une **Semaine de la Ligue Braille** exceptionnelle du 2 au 29 mars s'est déployée sur les antennes et ondes des médias publics – la RTBF et la VRT. « Depuis 100 ans, la Ligue Braille accompagne les personnes aveugles et malvoyantes vers des victoires quotidiennes », telle en était la thématique. Le spot TV mettait en scène 3 membres aveugles et malvoyants de la Ligue Braille d'âges différents – Mai-Li, Marie-José et Martin – qui au quotidien, à force de persévérance et grâce à un accompagnement spécifique et personnalisé, surmontent les difficultés liées au handicap visuel.

Un **BrailleMobile**, sorte de mini-BrailleShop itinérant s'arrêtant 2 à 3 jours dans les 12 villes où la Ligue Braille a une implantation, prévoyait d'aller à la rencontre du grand public, des acteurs locaux et des personnes déficientes visuelles pour présenter les petites aides techniques. Trois concerts caritatifs avec le chœur de femmes « Scala & Kolacny Brothers » étaient annoncés à Bruxelles, Gand et Charleroi en hommage à nos deux fondatrices : Elisa Michiels et Lambertine Bonjean. À l'invitation des frères Kolacny, deux bénéficiaires de la Ligue Braille, Mai-Li De Raeymaeker et Daisy Opdebeeck, toutes deux déjà connues du grand public pour avoir respectivement participé au Junior Eurosong sur Ketnet et à Belgium's got Talent sur VTM, avaient accepté d'intégrer le chœur pour ces trois représentations et d'ainsi, donner leur voix pour la bonne cause.

Du 21 au 27 septembre, la Ligue Braille a organisé une mini-campagne media de **sensibilisation à l'emploi des personnes avec un handicap visuel**. Elle avait pour objectif de mettre en évidence les potentialités des personnes entre 25 et 55 ans en recherche d'emploi ou en maintien à l'emploi, moyennant un accompagnement spécifique. Au terme de l'action, les Services emploi de la Ligue Braille ont enregistré une augmentation des demandes de contact d'employeurs, d'opérateurs partenaires et de travailleurs déficients visuels.

Les activités en présentiel étant gelées, la Ligue Braille a renforcé sa présence sur l'Internet et les réseaux sociaux. Malgré l'étrangeté de la situation, nos canaux web et digitaux ont rencontré un beau succès.

Le site web – www.braille.be – et les réseaux sociaux informent sur le handicap visuel, l'actualité de la Ligue Braille et relaient le calendrier des activités pour les personnes aveugles et malvoyantes. En 2020, un compte Instagram a été ouvert et complète la gamme déjà existante de Facebook, Twitter, LinkedIn et YouTube. Ce réseau social se focalise essentiellement sur le partage de visuels et permet de sensibiliser un public plus jeune.

Grâce à une bonne stratégie de communication, les supports web pour les 100 ans et les 20 km de Bruxelles activés avant le premier confinement ont connu des performances très satisfaisantes. Les newsletters mensuelles connaissent un succès croissant dû notamment à une optimisation régulière des bases de données.

100 ans, c'était le moment de rajeunir notre logo. Plus aérien, il habille désormais tous les supports d'information et de communication papier et digitaux de l'asbl. Dépassant la simple coquetterie, il souligne la volonté et le dynamisme d'une association toujours à la pointe. La brochure « **La Ligue Braille a 100 ans : voici son histoire** » et une vidéo ont mis en perspective les nombreux développements, rebondissements et réalisations qui ont jalonné son histoire depuis sa création en 1920 à l'initiative de deux femmes déficientes visuelles, Lambertine Bonjean et Élis Michiels. Pour leur rendre hommage, la commune de Saint-Gilles a d'ailleurs baptisé de leurs noms une place à proximité de la gare du Midi et du siège bruxellois de la Ligue Braille. La commune a également organisé une exposition célébrant une collaboration de longue date avec la Ligue Braille.



Photo 7: La couverture de la brochure historique des 100 ans de la Ligue Braille.



Photo 8 : Plaque de rue de la place baptisée aux noms de nos deux fondatrices.

Canne Blanche, titre de la revue trimestrielle (dont l'article défini « La » a été supprimé), a elle aussi fait peau neuve. Outil de liaison entre l'association et ses publics, elle entend apporter une information complète sur l'actualité sociale et législative relative au handicap, sur les aides existantes, sur les initiatives et activités de la Ligue Braille. Mieux structurée, plus lisible, plus informative, elle répond aux attentes exprimées de nos lecteurs (membres, donateurs, ophtalmologues entre autres). L'accessibilité a également été renforcée.

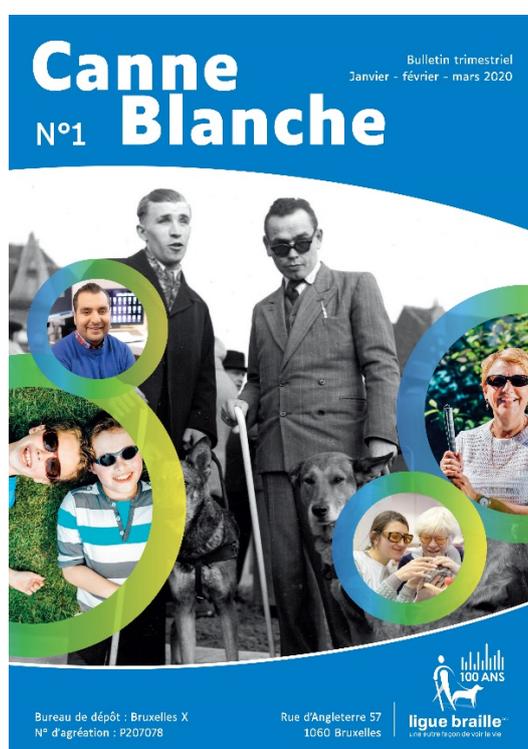


Photo 9 : Couverture du premier numéro du magazine Canne Blanche sous sa nouvelle identité graphique.

Pour sensibiliser le public au handicap visuel, la Ligue Braille organise des **visites guidées du Musée Braille** et du siège de l'association, pour les écoles, les associations et d'autres groupes de personnes intéressées. Sans surprise, le nombre de visites (28) et de visiteurs (583) n'est en rien

comparable avec les années antérieures. Pour lutter contre la propagation du coronavirus, le Musée Braille a été fermé pratiquement toute l'année, avec comme seule exception la manifestation « Come Back » organisée début octobre en collaboration avec Brussels Museums. Tout le monde se souviendra que fin octobre, les musées tout comme les salles de spectacle ont fermé leurs portes pour une deuxième fois.

En outre, des séances de sensibilisation destinées aux proches de personnes déficientes visuelles ainsi que des professionnels amenés à être en contact avec elles, ont permis de toucher 218 personnes. Leurs nombreuses questions reflètent leurs inquiétudes, leur intérêt et leur volonté d'adopter la bonne attitude face à une personne déficiente visuelle, afin d'optimiser son intégration.

L'événementiel ayant été mis à l'arrêt dès la mi-mars pour des raisons sanitaires évidentes, les salons et foires où la Ligue Braille est habituellement présente à Bruxelles (20 km de Bruxelles, Fête nationale à Bruxelles...), en Wallonie (Autonomia à Namur...) en Flandre (Health & Care à Gand...) ont été finalement annulés ou reportés à l'année suivante. Seule la **Foire du Livre** du 5 au 8 mars a échappé de justesse au couperet d'une annulation. La Ligue Braille y a accueilli de nombreux visiteurs, toujours curieux d'y découvrir la plus grande bibliothèque publique adaptée. Deux lectures immersives dans les années 1920 et 2020 en cabine offraient aux visiteurs coiffés d'un casque audio une immersion dans l'ambiance des années folles, date de création de la Ligue Braille.

La Fondation pour les aveugles, fondation d'utilité publique de la Ligue Braille, a parmi ses missions le **soutien à la recherche** dans le domaine de l'ophtalmologie. Elle est aidée par un Comité scientifique composé des professeurs responsables de 9 centres ophtalmologiques universitaires du pays, sous la présidence du professeur Jean-Jacques De Laey. Sur leurs conseils, la Fondation pour les aveugles a décidé de soutenir la recherche par l'intermédiaire du Fonds pour la recherche en ophtalmologie (FRO). En 2018-2019, dans une volonté d'accroître la collaboration interuniversitaire et d'atteindre un niveau de recherche clinique élevé, le FRO a réorienté sa politique en créant **Belgian Ophthalmology Cooperation in Clinical Sciences (BOCCS)**. Le FRO soutient désormais des projets d'études cliniques qui doivent être réalisées en collaboration avec au moins 3 universités.

En 2020, dans le cadre des 100 ans de la Ligue Braille, la Fondation pour les aveugles a voulu apporter un soutien exceptionnel de 120 000 € à un des projets sélectionnés par le BOCCS, le projet BEGONIA (Belgian Glaucomatous Optic Neuropathy Initiative using Artificial intelligence). Ce projet, d'une durée de 2 ans, est porté par l'UZ Leuven (Prof. Ingeborg Stalmans), en collaboration avec le CHU Liège, Erasme-ULB, UZA, UGent et VITO (un centre flamand de technologie). Il vise à améliorer la détection et le diagnostic du glaucome grâce à l'intelligence artificielle. Le projet BEGONIA a fait l'objet d'une présentation lors du congrès des ophtalmologues Ophthalmologica Belgica, organisé en novembre 2020 sous forme digitale en raison du coronavirus. 211 participants ont suivi cette présentation. Le site du congrès a également diffusé le film retraçant les 100 ans de la Ligue Braille.

3.2 Représentation et interpellations.

Comme elle le fait depuis de très nombreuses années, la Ligue Braille défend les droits et les intérêts des personnes handicapées visuelles auprès des différents niveaux de pouvoir (locaux, régionaux, communautaires, fédéral ou européen). Notre association assure ainsi une présence active au sein de près de 30 instances consultatives et de décision dont : les Conseils consultatifs des personnes handicapées de différentes communes, le Conseil consultatif bruxellois des personnes handicapées, le Comité de branche handicap de l'AViQ, le Vlaamse Adviesraad Handicap NOOZO¹, la Commission technique adaptée personnes handicapées d'Iriscare, le Conseil supérieur national des personnes handicapées (CSNPH), le Belgian Disability Forum (BDF), l'European Blind Union (EBU), etc.

La Ligue Braille est aussi membre de la « Braille Autoriteit », qui réunit des organisations sans but lucratif de Flandre et des Pays-Bas en vue de fixer des normes largement acceptées pour le braille dans l'ensemble du domaine linguistique néerlandais.

En Belgique, les seniors qui deviennent aveugles ou malvoyants après 65 ans ne reçoivent toujours pas d'aides financières pour l'acquisition de certaines aides techniques (vidéo-loupe, logiciel d'agrandissement, barrette braille, lecteur de CD Daisy, calculatrice parlante, etc.). Une lueur d'espoir pour remédier à cette situation réside dans les déclarations politiques régionales en Flandre et en Wallonie où cette thématique est abordée. Nous attendons également avec impatience le vote de la Chambre (le Sénat l'a déjà voté en juillet 2020) de l'ajout d'un article dans la Constitution qui garantit le droit des personnes handicapées à une pleine inclusion dans la société. Ceci pourrait constituer un levier supplémentaire à la suppression de cette discrimination.

En 2020, la Ligue Braille a poursuivi ses démarches pour que les personnes handicapées et les associations représentatives puissent continuer à défendre leurs droits. Avec d'autres associations, la Ligue Braille a interpellé les ministres de tutelle pour que les personnes handicapées soient représentées dans le nouvel organisme d'intérêt public (OIP) Iriscare en Région bruxelloise. Des démarches sont actuellement en cours pour recréer un véritable conseil consultatif wallon des personnes handicapées.

La Ligue Braille estime essentiel de poursuivre ce travail de défense des intérêts des personnes handicapées visuelles car elles sont confrontées à une contradiction de taille. En effet, il n'y a jamais eu autant de cadres juridiques concernant les droits et la participation, ni autant de possibilités techniques pour faciliter le quotidien des personnes aveugles et malvoyantes, et pourtant un grand nombre d'entre elles sont encore chaque jour confrontées à l'ignorance, aux préjugés, aux problèmes d'accessibilité et à l'exclusion.

¹ « Niets Over Ons Zonder Ons » (Rien sur nous sans nous).

4 ILS AIDENT LA LIGUE BRAILLE.

L'action de la Ligue Braille en faveur des personnes déficientes visuelles n'est rendue possible que grâce à un réseau étendu de personnes qui nous apportent généreusement leur aide. Certaines ont décidé de nous offrir des compétences et du temps, d'autres de participer à la Tombola, de faire un don ou un legs ou encore de constituer un fonds dédié. Sachant que les subsides des pouvoirs publics n'ont couvert cette année que 19,4 % des besoins de la Ligue Braille, ces aides restent indispensables et grandement appréciées !

4.1 Les volontaires.

Enregistrement de livres, gestion des Clubs Braille, animation des stands lors des événements locaux, soutien pour les activités culturelles, vente de cartes de vœux (dont les bénéficiaires sont affectés au financement partiel de notre Service social), aide dans le travail administratif... voilà toute une série de tâches prises en charge par les nombreux volontaires de la Ligue Braille et nous les en remercions ! Le travail ne manque pas et le temps qu'ils nous consacrent est précieux.

Comme pour le reste, la collaboration des volontaires majoritairement seniors a été suspendue à l'évolution des mesures de confinement. En revanche, l'enregistrement de livres audio à distance « Je lis pour toi » n'a pas été impacté. Bien au contraire ! En 2020, le projet « Je lis pour toi » a suscité plus de vocations, la pandémie ayant libéré du temps à consacrer au volontariat. La Ligue Braille a ainsi enregistré près de 35 % en plus de demandes par rapport aux deux dernières années.

La quasi-totalité des volontaires a malgré tout repris le chemin du siège social à partir du second semestre, pour des tâches administratives et dans le respect du protocole sanitaire. Pour certains d'entre eux, le volontariat est aussi une façon de garder du lien social.

Fin 2020, la Ligue Braille comptait 561 volontaires, dont 77 nouveaux. Même si nos volontaires ont entre 18 et plus de 90 ans, 55 % d'entre eux avaient entre 60 et 79 ans. Près de deux tiers prêtent leur voix à l'enregistrement de livres audio, contribuant ainsi à l'accroissement d'ouvrages sonores en voix humaine.

La Ligue Braille a mis à l'honneur tous ses volontaires le 5 décembre, Journée internationale du volontariat. Chacun a reçu une carte et du chocolat pour l'occasion. Grand merci à tous !

4.2 Les donateurs et testateurs.

La Ligue Braille remercie ses donateurs et testateurs, les organismes philanthropiques, les entreprises et autres sponsors pour leur aide. Sans leur générosité, de nombreuses activités et projets n'auraient pas pu être développés en 2020.

Près de 17 000 souscripteurs ont participé à l'édition anniversaire de notre Tombola. Celle-ci constitue une ressource indispensable au maintien des services mis gratuitement à la disposition des personnes handicapées visuelles. Les recettes de la Tombola constituent une source de financement alternatif des services d'aide des personnes aveugles et malvoyantes, toutes générations confondues, dans leur (re)conquête de l'autonomie.

D'autres personnes choisissent de nous aider en léguant tout ou partie de leurs biens à la Fondation pour les aveugles, fondation d'utilité publique de la Ligue Braille. Elles assurent ainsi la pérennité de notre action en faveur des personnes aveugles et malvoyantes. Les legs constituent en effet la part la plus importante de nos ressources financières. C'est donc grâce aux legs que de nombreux projets ont pu se concrétiser. Ainsi, depuis octobre 2020, le Fonds Zoé intervient dans le financement de l'acquisition de nouvelles technologies par les personnes aveugles et malvoyantes de plus de 65 ans, qui n'ont pas accès aux aides publiques dans ce domaine.

Suite aux aléas de la vie, certaines personnes n'ayant pas ou plus d'héritier direct ont la possibilité de faire perpétuer leur nom et l'œuvre de leur vie en constituant, de leur vivant ou par testament, un fonds dédié. La finalité et le nom donnés à ces fonds sont déterminés de commun accord avec les donateurs. La Fondation pour les aveugles en assure gratuitement la gestion et le suivi (liste complète des fonds dédiés – voir page 32).

4.3 Les pouvoirs subsidants.

Les subsides des pouvoirs publics couvrent partiellement les besoins financiers de la Ligue Braille. Ils sont indispensables pour conseiller et accompagner les personnes déficientes visuelles dans les domaines de l'orientation, de la formation, de l'emploi, des activités culturelles, de l'encadrement pédagogique, de l'accompagnement et des loisirs. Merci aussi aux communes et aux provinces qui ont répondu à nos appels par une aide financière.

4.4 Les personnes et entreprises clientes.

La Ligue Braille offre certains services aux particuliers et aux entreprises. Ceux-ci permettent à la Ligue Braille de fournir du travail à des personnes déficientes visuelles tout en dégageant quelques bénéfices. Ils contribuent ainsi au financement de nos services aux personnes aveugles et malvoyantes.

Deux services sont disponibles :

- LBL Mailing gère l'envoi de courriers pour de nombreuses entreprises et institutions (personnalisation et pliage de documents, de feuilles et de brochures, mise sous enveloppes, mise sous film plastique, collage d'étiquettes d'adresses, de timbres, etc.) et propose également des tâches spécifiques telles que l'emballage et le déballage d'objets,

l'impression de brochures, affiches, cartes de visite ou encore l'assemblage de différents documents dans des classeurs.

- Le Service de transcription répond aux demandes de responsables politiques, musées, restaurants ou entreprises pharmaceutiques afin de transcrire en braille des messages mis à la disposition du public (menus, cartes, boîtes de médicaments, etc.).

La Ligue Braille remercie tous ceux qui ont sollicité ses services en 2020.



Photo 10 : LBL Mailing gère l'envoi de courriers pour de nombreuses entreprises.

5 PERSPECTIVES.

La crise du coronavirus qui a marqué l'année 2020 sera encore au centre des préoccupations en 2021. Cette crise a un impact décuplé sur nos bénéficiaires. D'abord en raison de leur handicap, qui rend souvent nécessaire le recours à des tiers pour accomplir des gestes quotidiens essentiels : se soigner, se déplacer, faire ses courses, gérer son ménage, etc. Ensuite en raison de leur âge qui les situent majoritairement dans la catégorie des seniors. Les mesures de confinement et de distanciation sociale, certes légitimes sur le plan sanitaire, ne prennent pas toujours en compte les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap et contribuent à accentuer leur vulnérabilité et leur isolement. Nos bénéficiaires plus jeunes ne sont pas épargnés pour autant. Songeons notamment à ceux qui sont en formation ou en recherche d'emploi et qui connaissent à présent des entraves supplémentaires à leur parcours.

En résumé, les personnes en situation de handicap visuel sont plus exposées que la moyenne aux multiples effets de la pandémie. Outre les risques liés à la santé, elles sont particulièrement confrontées au risque de discrimination dans l'accès aux soins, aux risques socioéconomiques, à l'impact de la crise sur l'emploi...

Les familles dont un membre a un handicap paient aussi un lourd tribut à la crise. Une enquête d'UNIA publiée en juillet 2020² a révélé que dans nombre de ces familles, le quotidien a été bouleversé. Certaines d'entre elles ont été confrontées à la maladie voire au décès d'un proche, d'autres doivent faire face aux conséquences économiques de la crise : chômage économique, perte d'emploi, dépenses supplémentaires... La Ligue Braille a aussi été confrontée au drame des personnes aveugles ou malvoyantes hébergées en maison de repos. Du jour au lendemain, suite à la fermeture drastique de ces institutions, nos services de terrain n'ont plus été en mesure d'assurer un suivi régulier. La crise sanitaire a ainsi condamné ces personnes à un double isolement.

Les acteurs du monde associatif ont aussi été touchés de plein fouet par la crise sanitaire. C'est la conclusion du *Baromètre des associations 2020* publié par la Fondation Roi Baudouin et fondé sur une enquête auprès de 700 associations. La crise impacte les finances, surtout à cause d'une diminution des dons de particuliers et de fondations privées, ainsi que des revenus provenant des ventes. Sur le plan des ressources humaines, les licenciements n'ont pas connu d'augmentation importante, mais le bénévolat subit les effets du confinement. Dans 33 % des associations, le nombre de bénévoles a diminué de moitié. Ce n'est pas une surprise quand on sait que près d'un volontaire sur trois dans notre pays a plus de soixante ans et appartient donc aux groupes à risque. Notons qu'à la Ligue Braille, l'emploi a été maintenu et le volontariat n'a que partiellement subi les effets du confinement.

L'une des priorités de la Ligue Braille sera de poursuivre ses efforts pour compenser les effets potentiellement négatifs de la crise, en maintenant le contact avec chacun de nos bénéficiaires, en veillant à rester à leur écoute, à les informer et à leur donner les moyens de conserver une vie

² *COVID et droits humains : impact sur les personnes handicapées et leurs proches*, [Bruxelles, UNIA, 2020].

sociale et d'atténuer le plus possible les effets de l'isolement. Il faudra particulièrement travailler à retisser le lien et la confiance pour accompagner nos bénéficiaires dans un déconfinement tout autant psychologique que physique à l'issue de cette longue et éprouvante période. Diverses initiatives ont été prises en 2020 pour proposer des activités à distance, via les outils numériques. Le succès de ces initiatives encourage à les développer et à les pérenniser quand c'est pertinent. Il faudra toutefois développer ce volet « digital » sans négliger pour autant les activités en « présentiel » et en évitant le piège de la fracture numérique.

En raison de la COVID-19, le lancement de certains projets innovants et très attendus a dû être remis à des temps meilleurs, en 2021. C'est le cas de la « Journée des Familles » qui vise à accueillir les enfants aveugles et malvoyants de 3 à 18 ans ainsi que leurs frères et sœurs et leurs parents. C'est le cas aussi du projet « Répit » qui permettra aux familles de se ressourcer et de trouver une nouvelle dynamique pour optimiser le parcours de l'enfant déficient visuel vers l'autonomie.

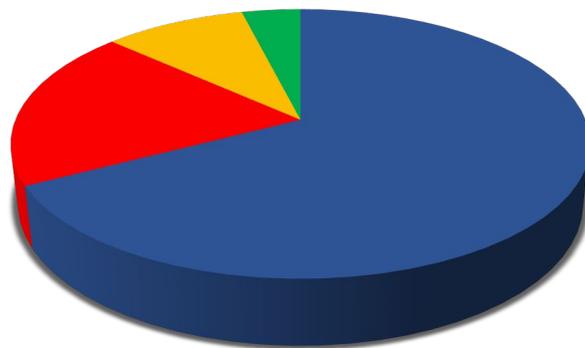
En exacerbant les inégalités et les risques d'exclusion qui frappent les personnes en situation de handicap, la COVID-19 a agi comme un révélateur, laissant apparaître combien il importe de travailler, plus que jamais, à l'inclusion du handicap. Un rapport des Nations Unies souligne avec gravité qu'il s'agit d'un enjeu majeur pour nos sociétés : « L'inclusion du handicap dans la riposte à la COVID-19 et la relance consécutive seront dans l'intérêt général puisque, en rendant les systèmes plus souples et plus accessibles, elle les rendront mieux à même de s'adapter aux situations complexes en ciblant en premier lieu les personnes les plus à la marge, ouvrant ainsi la voie à un avenir meilleur pour toutes et tous. »³ Nos collaborateurs sortent grandis de l'épreuve dans leur créativité, leur implication et surtout dans le caractère essentiel de leur investissement professionnel.

³ *Note de synthèse : Inclusion du handicap dans la riposte à la COVID-19*, Nations Unies, mai 2020, p. 20.

6 QUELQUES CHIFFRES.

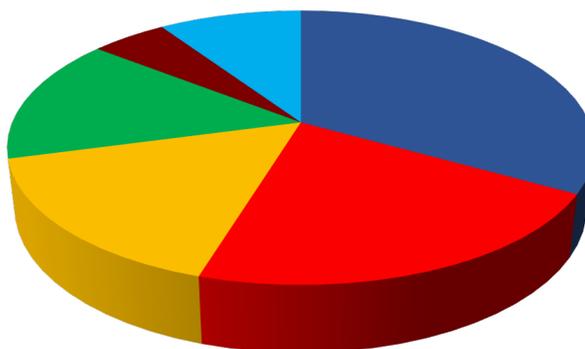
Les chiffres ci-dessous illustrent de façon complémentaire le travail de notre organisation.

Source de financement de l'ensemble des activités de la Ligue Braille en faveur des personnes aveugles et malvoyantes :



■ Dons et legs : 67,3 %	■ Subsides : 19,4 %
■ Produits de nos activités : 9,4 %	■ Recettes Tombola : 3,9 %

Chaque euro affecté aux services d'aide aux personnes aveugles et malvoyantes est réparti comme suit :



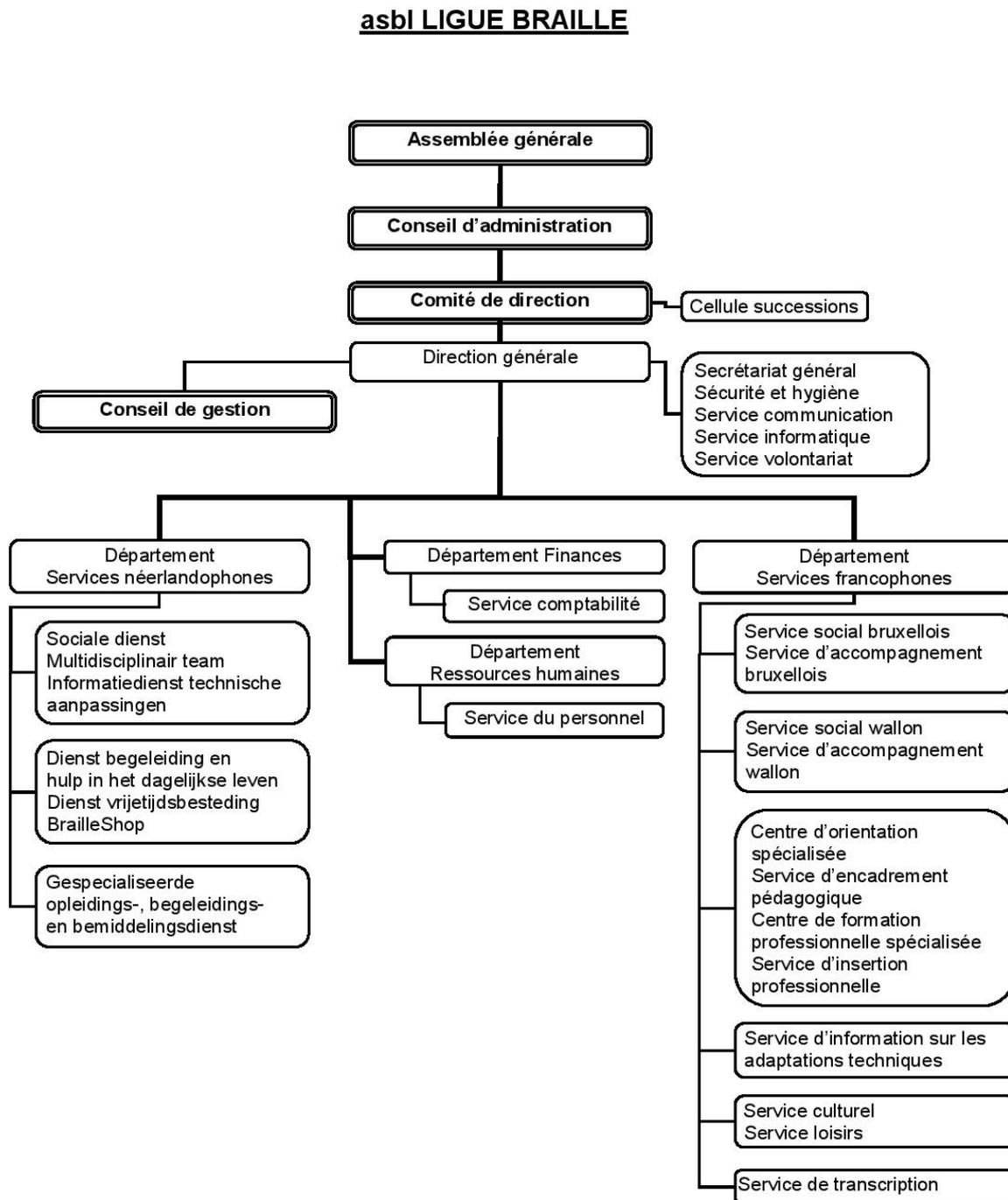
■ Accompagnement : 33,2 %	■ Formation - emploi : 21,5 %	■ Social : 16,1 %
■ Culturel : 14,8 %	■ Guidance : 5,0 %	■ Loisirs : 9,4 %

Les comptes de l'asbl Ligue Braille ainsi que ceux de la Fondation pour les aveugles, fondation d'utilité publique de la Ligue Braille, et des asbl satellites de la Ligue Braille ont été contrôlés et certifiés sans réserve par la SCPRL Yves Merlin, réviseurs d'entreprises.

Ce rapport d'activités a été approuvé le 11 juin 2021 par l'Assemblée générale de la Ligue Braille.

ANNEXES.

A. Structure de la Ligue Braille (au 31 décembre 2020).



B. Composition du Conseil d'administration (au 31 décembre 2020).

Michel BERLO
Etienne COPPIETERS 't WALLANT
Marie-Bénédicte de HARLEZ de DEULIN
Bernard DEWANDRE
Guy DE WILDE
Raoul DUTRY
Thomas LEMAIGRE
Luc LION
Michel NETENS
Alain VAN CAUTEREN
Luc VANDEPUTTE
Henri van der VAEREN
Martine VANGANSBEKE

Fonctions honoraires :

Jeanine BOURLARD (Administratrice honoraire)
René DEVILLEZ (Administrateur, Vice-Président et Secrétaire général honoraire)
Marcel FLORIZOONE (Vice-Président honoraire)
Marc GIBOUX (Président honoraire)
Jean-Paul HERBECQ (Administrateur et Président honoraire)
Alex HOEBEKE (Administrateur honoraire)
Pierre LECOCQ (Administrateur honoraire)
Thierry VAN BOXMEER (Président honoraire)

C. Membres du Comité de direction (au 31 décembre 2020).

Michel BERLO, Président
Bernard DEWANDRE, Vice-Président et Secrétaire général
Guy DE WILDE, Vice-Président et Trésorier
Michel MAGIS, Directeur de la Ligue Braille
Michel NETENS, Trésorier adjoint
Alain VAN CAUTEREN, Secrétaire général adjoint

D. Conseillers du Comité de direction (au 31 décembre 2020).

René DEVILLEZ
Marc GIBOUX

E. ASBL satellites

La Ligue Braille est membre permanent d'associations typhlophiles à la création desquelles elle a participé.

- **Centre d'aide aux personnes aveugles et malvoyantes (CAPAM asbl)** a pour but d'assurer, dans la Région de Bruxelles-Capitale, le premier accueil des personnes aveugles et malvoyantes de plus de 65 ans, l'analyse de leur situation, leur accompagnement et le suivi de leurs demandes.
- **Sociaal-cultureel werk voor blinden en slechtzienden (SCWBS vzw)** développe diverses initiatives dans le but d'accroître l'autonomie et l'intégration sociale des personnes aveugles et malvoyantes.
- **Centre de transcription pour aveugles et malvoyants (CETAM asbl)** se charge de rendre l'information écrite accessible aux personnes aveugles et malvoyantes par la production de supports adaptés (sonores, en braille, en grands caractères ou numériques).
- **Les Amis de Louis Braille (LB asbl)** réalise, selon des méthodes artisanales la reliure de livres en braille et en grands caractères.

Pour ces trois dernières asbl, les prestations sont effectuées par les services de l'asbl Ligue Braille.

F. Fondation pour les aveugles

Reconnue d'utilité publique par arrêté royal du 19 avril 2006, la Fondation pour les aveugles, fondation de la Ligue Braille pour les personnes aveugles et malvoyantes, s'est fixé 4 missions :

- Aider les personnes aveugles et malvoyantes via un soutien matériel et financier à l'asbl Ligue Braille.
- Soutenir la recherche scientifique en primant des projets de recherche en ophtalmologie.
- Prévenir et sensibiliser le public grâce à des campagnes d'information.
- Gérer et contrôler gratuitement l'utilisation des fonds dédiés et des fonds qui lui sont légués.

Membres du Comité scientifique (au 31 décembre 2020) :

Docteur Laure CASPERS (CHU Saint-Pierre – FRO)
Professeur Ingele CASTEELS (UZ Leuven)
Professeur Monique CORDONNIER (ULB, Hôpital Érasme)
Professeur émérite Jean-Jacques DE LAEY, président (UZ Gent)
Professeur Patrick DE POTTER (UCL)
Professeur Bernard DUCHESNE (CHU Liège)
Professeur Philippe KESTELYN (UZ Gent)

Professeur Carina KOPPEN (UZ Antwerpen)
Professeur Bart LEROY (UZ Gent)
Professeur Laurence POSTELMANS (CHU Brugmann – HORUS)
Professeur Marie-José TASSIGNON (UZ Antwerpen – FRO)
Professeur Marcel Ten TUSSCHER (UZ Brussel)
Professeur François WILLERMAIN (CHU Saint-Pierre)

G. Fonds dédiés.

Fonds Agnès.

Accès à la lecture et à l'information pour les personnes aveugles et malvoyantes.

Fonds Boursy.

Financement du processus de formation et d'emploi des personnes aveugles et malvoyantes.

Fonds Christophe.

Intervention financière dans l'achat de petites aides techniques du BrailleShop.

Fonds Chantal de Decker.

Intervention dans le financement des lecteurs Daisy acquis par les personnes aveugles ou malvoyantes de plus de 65 ans.

Fonds Jules Legardien.

Financement des activités d'apprentissage de la cuisine, du braille, de la locomotion à la longue canne blanche pour favoriser l'autonomie des personnes aveugles ou malvoyantes.

Fonds Marie-Louise Martelez.

Fonds destiné au dressage et à l'accompagnement de chiens-guides destinés aux personnes aveugles.

Fonds Hubert Ouvry.

Octroi de bourses d'études aux personnes aveugles et malvoyantes.

Fonds Roger Roovers.

Intervention dans le coût des transcriptions de cours et autres documents pour les étudiants lorsque ces coûts ne sont pas pris en charge par les pouvoirs subsidiaires.

Fonds Ruthy.

Financement des premières cannes blanches offertes aux personnes aveugles et malvoyantes.

Fonds Robert Van Assche et Anna Van Crombrughe.

Remise de prix à des personnes aveugles méritantes.

Fonds Bertrand van Outryve d'Ydewalle.

Fonds destiné prioritairement à la formation de chiens-guides.

Fonds Zoé.

Intervention dans le financement de l'acquisition de nouvelles technologies par les personnes aveugles et malvoyantes de plus de 65 ans.

L'utilisation de ces Fonds est contrôlée et gérée gratuitement par la Fondation pour les aveugles, fondation d'utilité publique de la Ligue Braille.

H. La Ligue Braille est active dans tout le pays.



1. Bruxelles (siège social)	7. Antwerpen
Rue d'Angleterre 57	Frankrijklei 40 / 3
1060 Bruxelles	2000 Antwerpen
T. 02 533 32 11	T. 03 213 27 88

<p>2. Ath Rue de la Station 41 / 2 7800 Ath T. 068 33 54 50</p> <p>3. Charleroi Boulevard Tirou 12 6000 Charleroi T. 071 32 88 22</p> <p>4. Libramont Avenue de Bouillon 16 A 6800 Libramont T. 061 23 31 33</p> <p>5. Liège Rue des Guillemins 63 4000 Liège T. 04 229 33 35</p> <p>6. Namur Rue de la Croix-Rouge 31 / 7 5100 Jambes T. 081 31 21 26</p>	<p>8. Geel Werft 53 / 3 2440 Geel T. 014 58 50 68</p> <p>9. Gent Kortrijksesteenweg 344 9000 Gent T. 09 220 58 78</p> <p>10. Hasselt Leopoldplein 25 / 3 3500 Hasselt T. 011 21 58 88</p> <p>11. Kortrijk Minister Tacklaan 35 / 01 8500 Kortrijk T. 056 20 64 60</p> <p>12. Leuven Fonteinstraat 133 / 0001 3000 Leuven T. 016 20 37 97</p>
---	---

**Contactez-nous : Ligue Braille asbl - 57, Rue d'Angleterre - 1060 Bruxelles
T +32(0)2 533 32 11 - F +32(0)2 537 64 26 - info@braille.be - www.braille.be
IBAN : BE11 0000 0000 4848 - BIC : BPOTBEB1**

Suivez-nous sur les réseaux sociaux!     